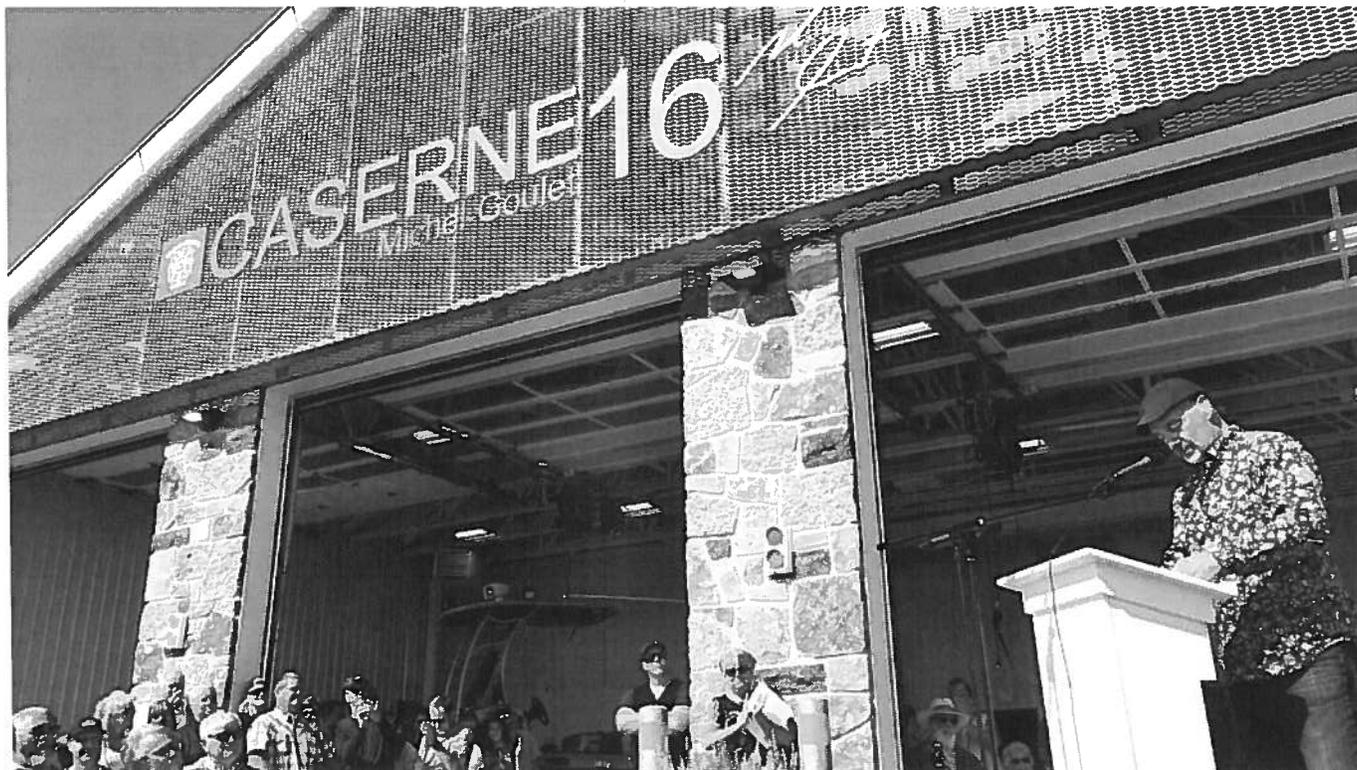

Septembre 2021

Volume 33

Numéro 09

HOMMAGE À MICHEL GOULET



Samedi, le 4 septembre dernier a eu lieu l'inauguration de la caserne # 16 en l'honneur du hockeyeur professionnel M. Michel Goulet. L'évènement a été une réussite sur toute la ligne. Nous tenons a remercier tous les organisateurs ainsi que toutes les personnes présentes à l'évènement.

M. Michel Goulet est très ému et honoré de cette reconnaissance accordée par son village natal.

Merci

Vous trouverez ci-après les principaux points qui seront à l'ordre du jour à la séance régulière du Conseil du lundi, 13 septembre 2021 à 18h30 à huis-clos, au bistrot.

- 1 Déplacement de la rencontre du conseil du mois de novembre au 15 novembre 2021.
- 2 Demande de subvention de l'auberge Île du repos 2021 pour la partie salle de spectacle.
- 3 Résolution d'entente relative à la fourniture de services en traitement des eaux potables et des eaux usées.
- 4 Demande d'utilisation à des fins autres qu'agricole pour un projet de bonification de la véloroute.

Dernières séances du 9 août 2021 :

- 1 Adoption du règlement 2021-06 afin de modifier le règlement de zonage 2011-05 en vue de modifier les marges autorisées dans la zone 40 Id1.
- 2 Demande de rencontre auprès qu MTQ concernant le pont de la rivière Moreau.
- 3 Acceptation de la soumission de RaySource pour l'achat d'étagère de la bibliothèque pour le projet d'Espace Péribonka.
- 4 Acceptation de la soumission d'Artopex pour l'achat de l'ameublement d'espace Péribonka.
- 5 Demande de don pour l'Omnium Joan Pelchat 2021 au profit de la maison Colombe-Veilleux.
- 6 Vente d'une partie de terrain à même le cadastre 5 796 448.
- 7 Versement d'un don de 250\$ pour la Fondation complètement TDAH de Philippe Lapointe.

SERVICE DE COIFFEUSE / BARBIÈRE

M. Hélène Bellamare, copropriétaire du salon de coiffure bronzage des Îles de Dolbeau offre ses services de coiffure en haut du presbytère. Elle est disponible le samedi matin de 8h à 11h. Il est demandé aux clients d'arrivés les cheveux lavés, car il n'y a pas de lavabo pour le moment.

Pour réservation, veuillez la contacter, Mme Hélène Bellemare, à son salon au 418-276-0849.

P.S. Elle sera disponible le 25 septembre et le 23 octobre 2021.

Merci.

AVIS PUBLIC

Changement de la date de la séance ordinaire du conseil municipal du mois de novembre 2021.

AVIS PUBLIC est donné que la séance ordinaire du conseil municipal devant avoir lieu le 1 novembre 2021 aura lieu le **lundi, 15 novembre 2021 à 18h30** à la salle du bistrot situé au 360, Édouard-Niquet.

Donné à Péribonka, ce 8 septembre 2021.



Steve Harvey

Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Steve Harvey, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Péribonka certifie avoir publié l'avis public relativement au changement de la date de la séance ordinaire du conseil municipal du mois de novembre qui se tiendra le **lundi 15 novembre 2021 à 18h30**, en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil ainsi que sur le site Internet.

À partir du jeudi 8 septembre 2021 entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8e jour du mois de septembre 2021.



Steve Harvey

Directeur général et secrétaire-trésorier

Municipalité de Péribonka

Garage et abris temporaire pour l'hiver

Nous tenons à aviser la population que selon le règlement de zonage, il est possible d'installer les garages et abris temporaires pour la neige du 1 octobre 2020 au 1 mai 2021. Il est important de respecter ces dates, sinon les contrevenants sont passibles d'amendes.

Merci de votre collaboration.

Municipalité de Péribonka

RAPPEL

Règlement 2013-07 sur l'utilisation d'armes et de matières explosives.



Saviez-vous que depuis 2013, l'utilisation d'arme à feu est strictement interdite à l'intérieur d'un périmètre de 200 mètres de toutes routes, résidences, parcs, places publiques, édifices commerciales et pistes cyclables.

Le non-respect de ce règlement vous expose à une amende allant de 500\$ à 1000\$.

Présentement, il y a des problématiques dans certaines routes de la municipalité, dont la route Potvin, le Chemin Vauvert, le rang 4 et la route Duchesne. Des personnes déchargent des armes à feu à partir de la route, ce qui est formellement interdit.

Cet automne la municipalité et la Sûreté du Québec patrouillera les routes pour mettre à l'amende les contrevenants.

Aidez-nous à protéger des vies, si vous êtes témoin d'activités interdites, veuillez en aviser la municipalité.

Cours de Cardiovélo (Spinning) à Péribonka

(Conditionnement physique sur bicyclette stationnaire)

Vous désirez vous mettre en forme ou perdre du poids, voici une activité stimulante qui vous permettra d'atteindre vos objectifs tout en vous amusant!

Lieu : Foyer culturel (en haut de la bibliothèque)

Coût : 70 \$ (1 fois/semaine)

130 \$ (2 fois/semaine)

Il y a possibilité de payer un montant de 5\$ à chaque fois. Cependant, votre place n'est pas garantie.

Vélo soirée :

Dates : 21 septembre au 10 décembre 2021

Durée : 12 semaines

Horaire : Mardi 18h30 à 19h30

Jeudi 18h00 à 19h30



Places disponibles : Limitées

Équipements requis : espadrilles ou souliers à clips, vêtements sports (le cuissard est recommandé), serviette.

Les inscriptions seront prises par téléphone ou directement au bureau de la municipalité de Péribonka dès lundi 13 septembre à 10h. Le paiement doit obligatoirement être effectué avant le début des cours.

Téléphone : 418-374-2967 # 102